

# Un projet européen dans mon école?

*C'est possible!*

Piero Aguetzaz  
I.R.R.S.A.E. Vallée d'Aoste

Quelques informations et suggestions pour ceux qui voudraient se lancer dans l'aventure européenne avec un projet d'échanges et qui n'osent pas encore.

L'article précédent a mis en évidence l'importance d'un travail commun entre enseignants venant de différents pays de l'Union Européenne afin de permettre l'acquisition d'une attitude positive consciente vis à vis de la dimension européenne de l'éducation.

Nous voudrions ici souligner davantage l'enthousiasme que des activités ainsi organisées peuvent susciter chez les participants qui reviennent dans leurs pays équipés de motivations et de connaissances techniques concernant les démarches à suivre pour organiser des projets européens d'échanges, tels ceux qui sont déjà en train de démarrer dans quelques écoles de la région.

Mais l'un des buts des visites est celui de rendre cet enthousiasme "contagieux" afin que d'autres enseignants, même s'ils n'ont pas participé à la formation Comenius, s'engagent dans des projets.

Voici donc quelques suggestions et informations, tirées du dossier "Socrates - Guide du candidat 1997", qui peuvent, peut-être (et c'est ce que nous souhaitons vivement), vous donner l'envie d'en savoir plus.

L'Action 1 du Programme Comenius, par le soutien financier et technique aux partenariats scolaires, vise à promouvoir:

- la coopération entre les écoles;
- les relations entre les élèves de différents pays et la dimension européenne de leur éducation;
- la mobilité des enseignants;
- une amélioration de la connaissance des cultures et des pays européens.

Un partenariat scolaire se fait par la participation à un PEE (Projet Educatif Européen) d'écoles issues d'au moins trois pays européens.

La responsabilité de la coordination du partenariat est confiée à l'une des écoles participantes qui, en collaboration avec les partenaires, est responsable:

- de la direction et de la gestion générale du PEE;
- de l'organisation de réunions avec des collègues des écoles partenaires;
- des rapports d'activités et des rapports financiers requis;
- du respect des échéances établies.

L'objectif général des PEE est de contribuer à la diffusion de la conscience de la dimension européenne dans les écoles, en particulier chez les élèves, par des projets qui, dans leur contenu et leur méthodologie, permettent de prendre conscience des éléments communs de la pensée, de la culture, du vécu social et économique de l'Europe,

en favorisant la compréhension mutuelle.

Les grands domaines thématiques qui pourraient être développés par un PEE sont:

- le patrimoine culturel des participants;
- la protection de l'environnement et les questions qui s'y rapportent;
- l'éducation manuelle et artistique;
- les sciences et les technologies;
- le développement des traditions littéraires dans les pays européens et entre eux;
- la sensibilisation plus large aux questions de citoyenneté européenne;
- les identités locales et régionales;
- les liens entre les établissements et le monde du travail;
- l'égalité des chances entre hommes et femmes;
- l'étude des médias.

Les activités mises en œuvre pour la réalisation d'un PEE doivent:

- être intégrées dans les activités habituelles de l'école;
- s'insérer dans le programme d'enseignement;
- impliquer un ou plusieurs groupes de classes.

Les candidatures de financement d'un PEE, présentées au moyen d'un formulaire donné et selon les

échéances prévues (la prochaine est prévue pour le 1er novembre 97), sont soumises à l'approbation de l'Agence Nationale Socrates (pour l'Italie la *Bibliothèque de Documentation Pédagogique de Florence*) et de la Commission Européenne.

La subvention accordée est d'environ 3.000 ECU (6 millions de lires) par an pour l'établissement coordinateur et d'environ 2.000 ECU par an pour chaque établissement partenaire pour un maximum de trois ans. Ces financements seront utilisés pour les frais liés:

- aux rencontres périodiques de mise au point du projet entre partenaires;
- à la gestion administrative;
- à l'utilisation de nouvelles technologies;
- à l'évaluation et à la diffusion des résultats de l'activité réalisée.

Des financements ultérieurs sont prévus, en outre, pour des visites préparatoires permettant aux enseignants de se rencontrer pour élaborer le projet à

soumettre à l'approbation de la Communauté.

Pour ce qui concerne notre région, l'Administration Régionale met à la disposition d'autres ressources financières supplémentaires pour faire face à d'éventuelles dépenses qui ne sont pas couvertes par la subvention communautaire.

Dans tous les cas, les financements ne pourront pas être utilisés pour financer des déplacements et des séjours d'élèves.

Du moment que le cours de formation auquel nous avons participé concernait la dimension européenne de l'éducation par les nouvelles technologies et que les projets qui en prévoient l'utilisation sont encouragés, nous présenterons aussi quelques suggestions de travail dans cette direction.

Le succès d'un projet de partenariat entre écoles de différents pays européens est aussi lié à la quantité et à la qualité des échanges entre les élèves.

Il est donc intéressant des professeurs de profiter des moyens technologiques disponibles: le

fax, la télématique, ...

Ces technologies, par rapport au courrier, souvent lent et peu fiable, permettent des avantages considérables au niveau de:

- la rapidité de l'envoi du message qui est fait en temps réel et dont on a confirmation immédiate de sa réception;
- la richesse du message (image, texte, son,...)
- la diffusion du message qui peut-être envoyé n'importe où et à plusieurs correspondants à la fois;
- la possibilité de travailler en réseau et de s'enrichir, par conséquent, de la confrontation des opinions qui en découlent;
- l'exploitation du message qui peut être imprimé, retravaillé, modifié.

Les élèves, individuellement ou par groupe, auront ainsi l'occasion, non seulement de travailler de façon attrayante, mais aussi d'acquérir des compétences utiles pour la vie active en utilisant des moyens modernes de communication.

